

Animateurs :

Catherine CARAMIGEAS
Corinne BEAUVAIS

Durée :

1 jour

Profil :

Toute personne souhaitant connaître les principes généraux de la réglementation applicable aux entreprises étrangères ayant à travailler sur le sol français.

IMPLANTATION EN FRANCE D'UNE ENTREPRISE ETRANGERE

(ASPECTS FISCAUX, SOCIAUX ET COMPTABLES)

De plus en plus d'entreprises étrangères souhaitent s'implanter en France (métropole attractive internationale, accessibilité au marché, main d'œuvre, qualité des infrastructures...). Plusieurs formes légales d'implantation sont possibles et obéissent à des réglementations différentes, ayant des impacts fiscaux et sociaux différents.

Objectifs :

- Connaître les différents types d'implantation.
- Prévenir et maîtriser les risques comptables, fiscaux et sociaux suivant le choix d'implantation.
- Notion de représentant légal.

Programme :

Le choix de la structure d'implantation dépend du but poursuivi par l'investisseur et du degré d'autonomie souhaité par rapport à la société-mère. L'option choisie entraîne un statut fiscal et social particulier.

TRAVAILLEURS ETRANGERS

- Autorisation préalable pour exercer une première activité commerciale en France
- Engagement d'un salarié étranger,
- Détachement d'un salarié étranger en France.

REPRESENTANT FISCAL

- Rôle du représentant fiscal
- Recours à un représentant fiscal

ETABLISSEMENT

- Bureau de liaison ou de représentation
- Succursale

LA FILIALE

- Activité
- Formes des sociétés les plus courantes et rappel des règles
- Formalités
- Obligations comptables, fiscales et sociales